

ORDRE DU JOUR
Caucus du vendredi 17 janvier 2020 à 10 h 30
Présentation du rôle d'évaluation par M. Robert McCann à 10 h 30
Suivra la séance ordinaire à 17 h 00

1	COMPTE RENDU DU CAUCUS	Responsable
1.1	Compte rendu du caucus du mois de décembre 2019 (Annexe)	Luc
2	DÉCISION	Responsable
2.1	Aucun	
3	DISCUSSION	Responsable
3.1	Statut du camion Ford F-250	Nadine
4	ASPECTS OPÉRATIONNELS	Responsable
4.1	Rapport mensuel des responsables et directeurs (Annexe)	Luc
4.2	Liste des permis émis (Annexe)	François
4.3	Problématiques – Service de l'urbanisme et problématiques AIRBNB (Annexe)	François
4.4	Rapport mensuel verbal du Service de protection	Pierre
4.5	Liste des correspondances (Annexe)	Luc
4.6	Rapport mensuel – Activités financières au 31 décembre 2019 (Annexe à venir)	Nadine
4.7	Communication	Christine



DATE	20 DÉCEMBRE 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	1	DE	6
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 20 DÉCEMBRE 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-12	RÉUNION N°		12			

Présences Sont présents, Mesdames les Conseillères Christine Corriveau, Anna Dupuis Zuckerman (arrivée à 14 h 16) et Rachel Landry, Messieurs les Conseillers Pierre Lussier et Stefan Tremblay ainsi que les officiers municipaux Madame Nadine Bonneau et Messieurs Luc Lafontaine et François Taché et ce, sous la présidence de Monsieur Joseph Dydzak, Maire.

Actions ou remarques

OUVERTURE DU CAUCUS

M. Dydzak, Maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉVISION DES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

M. Dydzak explique les conséquences du dépôt du nouveau rôle d'évaluation et l'implication de l'utilisation des taux variés pour taxer les commerces. Le compte de taxes de la maison moyenne augmentera de 1.67%, le taux résidentiel est de 0.8825 \$ et le taux non résidentiel (taux variés) est de 1.20 \$ (incluant le service de la dette pour les deux taux). La RFU a augmenté de 66 446 100 \$, passant de 287 747 300 \$ à 354 193 400 \$. Le café du Maire aura lieu le 8 février 2020. Le directeur général confirme que M. Robert McCann, évaluateur agréé de la MRC, fera une présentation concernant le nouveau rôle au caucus le 17 janvier 2020 entre 10 h 30 et midi.

Explication des dépenses : augmentation des salaires, le coût de la dette dû à la réhabilitation du garage, intégration des agents du service de protection fournis par Garda à un service municipal, les employés seront payés 0.50 \$ de plus que le comité paritaire, incluant les primes. Il y a eu une rencontre avec la présidente du syndicat, la section locale du syndicat SCFP accepte d'intégrer les nouveaux employés à la convention collective avec des conditions différentes, principalement, pour les assurances et le fonds de pension.

Le sujet de la patinoire de l'Agglomération est discuté. M. Dydzak explique qu'une douzaine de citoyens ont participé à la séance extraordinaire de l'Agglomération. Selon l'information obtenue, l'Agglomération fait une patinoire avec une entente avec Estérel Resort. Maxime Ouimet est responsable de la fabrication et l'entretien de l'anneau de glace devant l'Hôtel, donc Sainte-Marguerite veut faire payer 35% de la patinoire à Sainte-Marguerite par les citoyens d'Estérel.

1.0 « Constatation de la régularité de l'avis de convocation » : Voir procès-verbal.

2.0 « Adoption de l'ordre du jour » : Voir procès-verbal.

3.0 « Période de questions spécifiques à l'ordre du jour » : Voir procès-verbal.

4.1 « Adoption du budget pour l'exercice financier 2020 » : Voir procès-verbal.

4.2 « Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 » : Voir procès-verbal.

4.3 « Distribution du budget 2020 » : Voir procès-verbal.

Décision : ✓ Envoi d'une copie du budget par la poste avec le compte de taxes, beaucoup plus transparent que de faire une publication dans le journal.



DATE	20 DÉCEMBRE 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	2	DE	6
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 20 DÉCEMBRE 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-12	RÉUNION N°	12				

RÉVISION DES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE

- 1.0 « Adoption de l'ordre du jour » : Voir procès-verbal.
- 2.0 « Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2019 » : Voir procès-verbal.
- 3.0 « Comptes à payer et comptes payés » : Voir procès-verbal. Des questions sont posées sur certains chèques et les réponses sont données.
- 4.0 « Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général » : Il est expliqué que les montants qui se retrouvent sur ce rapport ont été présentés au point 3.0 « Comptes à payer et comptes payés ».
- 5.0 « Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions » : Voir procès-verbal.
- 6.1 « Dépôt du registre annuel de déclaration des dons » : Voir procès-verbal. Il est expliqué qu'à chaque année, le greffier doit déposer un registre des dons qui lui ont été déclarés par les élus. Le registre ne comprend aucun don à cette date.
- 6.2 « Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil » : Voir procès-verbal. On dépose au Conseil les déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les membres du Conseil.
- 6.3 « Nomination d'un Maire suppléant » : Voir procès-verbal.
- 6.4 « Nomination de membres – Comité consultatif environnement » : Voir procès-verbal.
- 6.5 « Nomination de membres – Comité de démolition » : Voir procès-verbal.
- 6.6 « Désignation de personnes responsables du dossier de contrôle interne et de gestion des risques de fraude pour l'année 2020 » : Voir procès-verbal.
- 6.7 « Programme d'aide à la voirie locale – Sous-volet PPA-CE – Demande de paiement d'une subvention » : Voir procès-verbal.
- 6.8 « Approbation des réaffectations budgétaires » : Voir procès-verbal.
- 6.9 « Comptabilisation de certaines dépenses non budgétées » : Voir procès-verbal.
- 6.10 « Autorisation de signature – demande de subvention au Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers de pratiques d'activités de plain air. » : Voir procès-verbal. Le projet total est de 105 018.95 \$, la demande de subvention est au montant de 84 015.15 \$.
- 6.11 « Avis de motion – Règlement établissant les taux de taxes, les compensations et les conditions de perception pour l'année financière 2020 » : Voir procès-verbal.
- 6.12 « Adoption – Projet de règlement numéro 2019-680 établissant les taux de taxes, les compensations et les conditions de perception pour l'année financière 2020 » : Voir procès-verbal.

Registre et lettre
transmis au MAMH.

Points 6.3 à 6.6 :
Transmission de la
résolution aux membres

Envoyée par courriel
Registre et lettre
transmis au MAMH.



DATE	20 DÉCEMBRE 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	3	DE	6
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 20 DÉCEMBRE 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-12	RÉUNION N°	12				

6.13 « Acceptation d'un don fait à la Ville d'Estérel pour préserver à leur état naturel les lots 5 508 148, 5 508 812 et 5 508 813 en mettant en valeur la faune, la flore et le milieu environnant » : Voir procès-verbal. On propose des modifications à la résolution en cours de caucus.

7.1 « Demande de dérogation mineure – Lot 5 508 498, 326, chemin d'Estérel – Implantation d'un garage existant » : Voir procès-verbal. Le dossier est expliqué.

8.1 « Embauche d'un salarié temporaire » : Voir procès-verbal. On explique que le Chef d'équipe sera absent jusqu'en mars 2020 et qu'un chauffeur-opérateur a aussi obtenu un arrêt de travail jusqu'en mars 2020. Avec l'embauche de M. Grenier le mois dernier, nous n'avons que deux employés au Service des travaux publics, il est donc recommandé de procéder à l'embauche de M. Alain Richer et ce, à partir du 1 janvier 2020. Monsieur Grenier travaillait à la Ville à titre de contractuel l'automne 2019.

RÉVISION DES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE (CAUCUS)

1.1 COMPTE RENDU DU CAUCUS DU MOIS DE NOVEMBRE 2019

On fait un suivi de certains dossiers. Le directeur général mentionne que le projet de creusage du puits va bon train, un échantillon d'eau est présenté aux élus, aucune odeur, limpide et aucun goût de sel. Les travaux se poursuivent, une demande de certificat d'autorisation a été déposée au MELCC et l'autorisation a été émise pour creuser la tranchée du tuyau. La réhabilitation du garage suit son cours, la structure métallique a dû être remplacée (remplacement de 8 colonnes et autres), les travaux sont terminés. L'isolation extérieure est terminée ainsi que le toit. Les travaux à venir concernent le chauffage, la plomberie, le revêtement extérieur, l'aménagement du bureau dans le garage et la cuisine. Le plancher sera réparé et peinturé pour répondre à une interrogation de Monsieur Pierre Lussier.

2. DÉCISION

3. DISCUSSION

3.1 PLATE-FORME «FACEBOOK»

Mme Zuckerman explique qu'Estérel est une des seules villes des Laurentides qui n'offre pas à ses citoyens une page Facebook. Elle a contacté Mme Sullivan et a obtenu une offre de services à 2 500 \$, soit 1 000 \$ pour la mise en place et 1 500 \$ pour le suivi (1h par semaine) pour 3 mois. Pour Facebook, une règle claire devra être établie, il ne s'agit pas d'un outil politique et il faudra concentrer les publications sur le culturel et le social. Les commentaires sur la plate-forme seront contrôlés et nous devons pouvoir bloquer les propos inappropriés et non les personnes. Ce sera important pour le nautisme selon M. Tremblay pour pouvoir y insérer les vidéos de bonnes pratiques.

Décision : ✓ Octroyer le contrat et autoriser Mme Bonneau à organiser une pré-rencontre en février.

Confirmation de l'octroi du contrat.





DATE	20 DÉCEMBRE 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	4	DE	6
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 20 DÉCEMBRE 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-12	RÉUNION N°	12				

4. ASPECTS OPÉRATIONNELS

4.1. COMMUNICATION

Voici les ajouts faits au site Internet et sur *Voilà!* et les envois par courriel au cours du dernier mois :

	Voilà	Site	Courriel
Mise en ligne du procès-verbal du mois d'octobre 2019	x	x	
Avis publics du 20 novembre 2019 (calendrier 2020 et séance extraordinaire pour le budget)	x	x	
Avis public du 28 novembre 2019 (Promulgation du règlement SQ 2019)	x	x	
Avis public du 4 décembre 2019 (Dérogation mineure)	x	X	
Guignolée	x	x	x
Fermeture du bureau pour les Fêtes	x	x	
Ouverture du refuge	x	x	

On mentionne qu'une rencontre a eu lieu pour déterminer la procédure à suivre pour le prochain Bulletin. Il devra paraître en février. On réévaluera la possibilité de poursuivre avec cette personne ensuite.

4.2 RAPPORT MENSUEL DES RESPONSABLES ET DIRECTEURS

On présente les rapports aux élus. On mentionne que le document a été épuré par Mme Bonneau et M. Taché, mais Mme Corriveau aimerait que cela le soit plus, une copie imprimée lui sera donc remise. Pour l'OBNL, suivi du dossier par Mme Bonneau. M. Taché mentionne que si des travaux ont lieu sur les îles du Lac Dupuis et qu'ils ils contreviennent à la réglementation, il faut informer le gouvernement. On fait remarquer que 2 poteaux de nom de rues ont été abimés.

← Réparations faites

4.3 LISTE DES CORRESPONDANCES

La liste des correspondances a été déposée avec les documents des séances. Le directeur général fait lecture d'une correspondance de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson concernant la demande d'obtenir une autorisation de la Ville pour accepter la diminution du % d'abrasif dans les opérations de sablage.

4.3 PROBLÉMATIQUES – SERVICE DE L'URBANISME ET PROBLÉMATIQUES AIRBNB

Voir le rapport « Problématiques – Service de l'urbanisme » déposé avec les documents de la séance du mois de janvier 2020 pour y voir les commentaires.

4.4 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 30 NOVEMBRE 2019

On consulte le rapport mensuel des activités financières au 30 novembre 2019. Le rapport montre des dépenses de 85.46 % comparativement à 91.67 % donc 6.21 % de moins que la norme. On note que les mutations sont à 211 968 \$ et dépassent le montant budgété.

4.5 RAPPORT MENSUEL VERBAL DU SERVICE DE PROTECTION

M. Lussier résume sa lecture des rapports du 1^{er} au 30 novembre 2019.

- 01/11 : Panne électrique généralisée, ramassage de branches et répondre aux fausses alarmes.
- 02/11 : Citoyen demande de mettre du bois dans son foyer pendant la nuit.
- 06/11 : Chemins Fridolin-Simard/Dupuis, un automobiliste a évité un porc épique et a dérapé dans le fossé.
- 16/11 : Appel d'un citoyen pour faire des traces devant l'entrée de son garage.



DATE	20 DÉCEMBRE 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	5	DE	6
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 20 DÉCEMBRE 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-12	RÉUNION N°			12		

M. Dydzak explique qu'il a rencontré le policier parrain de la SQ avec M. Lafontaine et l'agente Lizé. Le formulaire de nos priorités ainsi qu'une demande d'intervention seront envoyés en janvier pour i) les arrêts et la vitesse sur nos grands chemins et ii) la surveillance de nos lacs (été 2020). On explique également qu'une intervention spéciale a été réalisée cet été par des policiers en civil pour le contrôle de la drogue et l'alcool mais qu'aucune accusation n'a été apportée.

4.6 SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DE LA PATROUILLE NAUTIQUE 2019

On présente aux élus un résumé des activités de la patrouille nautique sur lequel on retrouve aussi les statistiques. Le Conseil est d'accord à ce que le rapport soit résumé verbalement aux membres du CCE.

4.7 LISTE DES PERMIS ÉMIS

Pour le mois de novembre 2019, 7 permis ont été émis, dont voici la nomenclature :

Abattage d'arbres : 5

Construction – Cabanon : 1

Ouvrage de captage des eaux souterraines : 1

4.8 PROBLÉMATIQUES – SERVICE DE L'URBANISME ET PROBLÉMATIQUES AIRBNB

Voir le rapport « Problématiques – Service de l'urbanisme » déposé avec les documents de la séance du mois de janvier 2020 pour y voir les commentaires.

Les problématiques relatives à la location à court terme ont été incluses dans un rapport distinct.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR (EXTRAORDINAIRE)

10 personnes présentes.

Rémi Beaudry

M. Beaudry demande à quel endroit serait situé un débarcadère. On lui répond au Lac Masson, probablement près du parc Thomas-Louis-Simard.

6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (ORDINAIRE)

11 personnes sont présentes, le Maire explique les points de l'ordre du jour.

Édith Verville

Mme Verville demande pourquoi la Ville a payé les bouées devant l'hôtel, cela augmente le fardeau fiscal des contribuables. M. Dydzak répond que l'adoption des taux variés augmente les taxes pour les commerces, donc on peut offrir des services complémentaires tels que la mise en place d'une zone de protection devant l'hôtel pour le sport non-motorisé pour assurer la sécurité de tous les usagers du lac.

Hervé Boscher

M. Boscher pose des questions quant au budget et demande lesquels articles du règlement s'appliquent aux résidents.

7. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (ORDINAIRE)

11 personnes présentes, aucune question.



COMpte RENDU DE RÉUNION

DATE	20 DÉCEMBRE 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	6	DE	6
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 20 DÉCEMBRE 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-12	RÉUNION N°		12			

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé que la séance soit levée.

Rédigé et vérifié par Luc Lafontaine.
Le 10 janvier 2020

Service de protection

Période du 12 décembre 2019 au 9 janvier 2020

RÉALISATIONS


- Suivi quotidien avec les agents, les rapports et l'approche avec les résidents (Communautaire)
- Vérification du chauffage et de l'eau dans le garage municipal
- Vérification du chauffage et de l'eau au chalet Thomas-Louis-Simard durant l'hiver
- Suivi téléphonique avec les agents, suivi GPS des agents
- Présence sur le territoire en dehors des heures régulières
- Suivi quotidien avec M. François Taché concernant les travaux et les coupes d'arbres
- Entretien du véhicule extérieur et intérieur avec la participation des agents
- Suivi quotidien avec les agents concernant l'application des procédures et des règlements
- Suivi quotidien avec Mme Bonneau pour la voirie
- Suivi avec l'agente Lachaine accident de travail
- Temps des Fêtes passablement tranquille
- Surveillance pour la location RBNB (4, avenue de Condé, 3, place d'Artois, 12, avenue de Touraine, 18, avenue de Versailles, 2, avenue des Cardinaux, 5, chemin des Deux-Lacs, 2, avenue de Blois et 3, place des Récollets)

TRAVAUX EN COURS

- Patrouille du territoire
- Suivi quotidien avec les agents
- Ramasser les déchets et animaux morts en bordure de route : tous les agents
- Préparation d'un petit test sur la connaissance du territoire et réglementation en attente
- Surveillance pour la location RBNB

ENJEUX À VENIR

- Patrouille du territoire
- Vérification des trousse de premiers soins dans les véhicules et les bâtiments de la Ville
- Logiciel pour pouvoir faire les rapports sur l'ordinateur du véhicule et bureau
- Logiciel pour bon suivi des avis de stationnement pour pouvoir émettre des contraventions
- Rencontre des agents avec M. Lafontaine


Chantal Lizé, responsable du Service de protection
Le 9 janvier 2020

POUR

Rapport mensuel
Service des travaux publics
PÉRIODE DU 12 DÉCEMBRE 2019 AU 9 JANVIER 2020

RÉALISATIONS

- Faire l'entretien des véhicules (Mécanique, lavage, etc.)
- Faire l'entretien du garage municipal et de l'entrepôt (Balayage, nettoyage, etc.)
- Réparations diverses sur les véhicules
- Commander pièces pour réparation des véhicules
- Vider les poubelles
- Aller chercher équipements et pièces diverses
- Compacter conteneur
- Déneigement et sablage
- Entretien des chemins
- Aider pour certain travaux pour rénovation du garage (Demande de M. Gérin-Lajoie)
- Installer lumières de Noël

TRAVAUX EN COURS

- Déneigement et sablage
- Entretien des chemins
- Faire des réparations et l'entretien des véhicules
- Installer, réparer ou changer panneaux de signalisation

ENJEUX À VENIR

- Déneigement et sablage
- Finaliser travaux de fossé sur Amiens et Maubèches
- Nettoyer la grille près de chez M. Stern (En continu)
- Faire entretien des véhicules (En continu)
- Fossé sur chemin d'Estérel (M. Affoyon a vérifié régulièrement car plus d'eau)
- Faire de l'élagage dans la Ville
- Disposer des feuilles et gazon
- Déchiqueter les branches
- Travaux avec M. Martin Bélair de la MRC – Poser ponceau au Lac Baron
- Vider le réservoir d'huile à moteur
- Finaliser les travaux à faire dans les espaces publics


Pour: Dean Arsenault, chef d'équipe

Le 9 janvier 2020

**Rapport mensuel
Service de l'urbanisme
PÉRIODE DU 2019-12-01 au 2019-12-20**

RÉALISATIONS

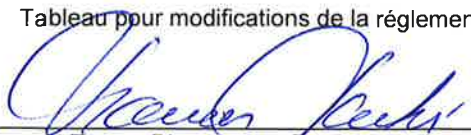
- Liste des permis généraux et certificats émis du 2019-12-01 au 2019-12-20 (voir liste des permis remise au Conseil).
- Rapport des dossiers problématiques période de décembre 2019 (voir rapport remis au Conseil).
- Envoi des statistiques du mois de décembre 2019 au gouvernement.
- Préparation du rapport pour le Comité de gestion.
- Dépôt de la liste de permis remise à Karell.
- Remplir 2 demandes de renseignements pour les firmes d'arpenteurs-géomètres Rado, Corbeil et Généreux, et Groupe B.J.G.
- Présentation d'un dossier au CCU pour une dérogation mineure du 326, chemin Estérel.
- Fermeture de 16 permis et transmission à la MRC pour évaluation.
- Correction des tableaux de la réglementation d'urbanisme 4^e révision. Vérification, 3 heures avec M. Dydzak et 4 heures avec M. Vallières. Les 3-4-5 décembre révision avec M. Vallières et les 5-6-9-10 décembre mise à niveau des tableaux.
- Discussion avec Mme Martine Frenette du Service d'évaluation immobilière de Revenu Québec.
- Discussion avec M. Massie, urbaniste-conseil, concernant une offre de service pour la réglementation d'urbanisme et planifier une rencontre de travail.
- Demande de la part de M. Beaudry de lui remettre les cartes des lots suivants : 5 508 547/548/549.
- Rencontre avec MM. Dydzak et Lafontaine et Mme Corriveau concernant le dossier du 32, avenue d'Anjou sur la coupe d'arbres (la haie) en marge avant.
- Rédaction d'une lettre adressée à M. Dydzak.
- Demande au MELCC, Mme Isabelle Tartier, un CA pour la tranchée pour l'alimentation en eau.
- **Lettres et Courriels envoyés :**
- **Discussion** : avec Mme Tardif du MELCC dans le dossier de Resort Estérel / Mme Isabelle Tartier du MELCC.
- **Dossier CCU** : 1 dossier pour le mois de décembre du 326, chemin d'Estérel empiètement marge avant.
- **Avis public** : Un dossier du 326, chemin d'Estérel le 4 décembre 2019.
- **Inspection** : **2018**-170 /161 /164 /088 /103 / **2019**-015 /048 /104 /005 /001 /014 /090 /011 /155 /175 /156 /171 /031 /053. Prêts pour évaluation de la MRC 16 dossiers et 3 dossiers fermés.
- **Demande de PIIA et permis** : Voir liste des permis émis pour le mois de décembre.
- **Demande de Dérogation** : 1 demande de dérogation mineure pour le mois de décembre, concernant un empiètement en marge avant au 326, chemin d'Estérel, a été reçue favorablement par les membres du CCU.
- **RDV avec le Service d'urbanisme** : M. Daniel Renaud dossier de Mme Manseau pour couper un arbre / Mme Yanni Arcand de la firme Olymbec questionnement pour construction et rénovation au 32, chemin d'Anjou / Mme Aude Louis dossier de Paul Cejas sur des Geais / Mme Gosselin et M. Robichon questionnement sur rénovation de la piscine.
- **Inspection des chantiers en cours** : 4

TRAVAUX EN COURS

- Quotidien (permis, demandes d'information, appels, messages courriels, etc.).
- Service d'incendie les dossiers envoyés à M. Tessier : 0 dossier remis Nouvelles constructions.
- Continuer à assurer le suivi des permis en cours (inspection, étude des documents remis).

ENJEUX À VENIR

- Quotidien
- Inspection des permis à fermer sur le territoire 2019. En traitement
- Fermeture des permis dans Gestionnaire municipal. En cours de traitement
- Les permis terminés envoyés à la MRC (Évimbec) : 12
- Faire le suivi des terrains non riverains de la Ville d'Estérel
- Tableau pour modifications de la réglementation d'urbanisme



François Taché, Directeur du Service de l'urbanisme

Le 2019-12-03

Accès aux lacs pour non riverains sur les terrains de la Ville d'Estérel

1) Chemin Dupuis lot 5 508 382 dessert deux non riverains 51 et 53, chemin Dupuis, plusieurs terrains à vendre à proximité. Envoyer une lettre aux citoyens adjacents pour les aviser qu'un accès est **projeté pour 2020** avec la politique d'accès aux lacs. Puis installer une pancarte. Débroussaillage a été fait le 18 juillet 2019 et quai fixé. M. Taché a fait l'inspection de l'accès public avec Cédric et Maxime, la pente du terrain est très forte, **suivi à faire avec Mme Bonneau pour travaux à faire.**

2) Avenue des Alouettes lots 5 508 148 et 5 508 147 dessert deux non riverains 35 et 43 Alouettes. Envoyer une lettre aux citoyens adjacents pour les aviser qu'un accès est **projeté pour 2020** avec la politique d'accès aux lacs. Puis installer une pancarte. Travaux à fait par les TP, sentier nettoyé et quai fixé. **Attendre de voir dossier de don de M. Lavigne pour la suite des travaux.**

3) Vis-à-vis du 137, chemin d'Estérel lot 5 508 797 dessert un seul non riverain, présence d'un sentier existant
Terrain à l'étude pour espace naturel vs accès à officialiser

4) Avenue des Récollets lot 5 508 701 avec quai utilisé par un non riverain. Pas de sentier de la rue mais accès par le terrain d'un non riverain malgré que le terrain de la ville se rend du bord de la rue jusqu'au lac du Nord. Structure en bois aménagée au bord de l'eau avec une passerelle au quai avec des chaises et banc au bord de l'eau. Il y a 3 résidences non riveraines sur l'avenue des Récollets à proximité. **Envoyer une lettre au citoyen qui utilise cet accès pour l'informer qu'il y a un accès public au lac adjacent à son terrain. Limite du terrain de la Ville par M. Taché et évaluer si on peut faire un sentier par l'avenue des Récollets pour 2020 ou si c'est préférable de demander un droit de passage.**

5) Avenue de Blois lot 5 508 386 avec quai utilisé par un seul non riverain. Pas de sentier de la rue mais accès par le terrain du non riverain malgré que le terrain de la ville se rend du bord de la rue jusqu'au lac Dupuis. Embarcations et chaises au bord de l'eau. Il y a 3 résidences non riveraines sur le chemin Dupuis à proximité. **Envoyer une lettre au citoyen (2, place de Blois) pour l'informer qu'il y a un accès public au lac adjacent à son terrain. Limite du terrain de la Ville par M. Taché et évaluer si on peut faire le sentier pour 2020 ou si c'est préférable de demander un droit de passage.**

6) Chemin Fridolin-Simard avec quai lot 5 508 492
Prévoir de remettre une membrane et de la poussière de pierre pour 2020

7) Parc Thomas-Louis-Simard avec quai lot 5 508 674
Remettre du sable. Le 27 novembre 2018 M. Taché a eu une discussion téléphonique avec M. Yves Marquis du MELCC, ce dernier l'informe que l'on doit faire une demande d'un certificat d'autorisation pour le remplissage de sable dans la bande riveraine. **Revoir au printemps 2020**

8) Avenue de Versailles avec quai lot 5 508 307
Tel que demandé par Mme Bouchard par lettre en octobre 2018, peut-on déplacer le quai hors de l'embouchure du ruisseau?

9) Avenue d'Amiens avec quai lot 5 508 809
Travaux à faire par les TP 2020 pour relocaliser le sentier sur notre terrain
Revoir avec M. Beauchamp les tuyaux pour cacher la portion près du quai.
Tolérance de la rampe de motomarine tant que Mr Mintz est propriétaire (Lettre à faire non transférable)

10) Avenue de Champfleury avec quai lot 5 508 233

11) Avenue des Orioles sans quai lot 5 508 337

12) Chemin des Deux Lacs avec quai lot 5 508 681

13) Avenue Maubèches avec quai lot 5 508 580

14) Avenue Grenoble avec quai lot 5 508 593

15) Avenue des Merles avec un quai lot 5 508 562

16) Avenue de Chantilly lot 5 509 142 avec quai, sur le bord du chemin vers la place de Chantilly. Quai en 3 parties avec accès par escalier en mauvais état. Utilisé par un non riverain de la rue Chantilly depuis plusieurs années, autorisation faite par Fridolin-Simard et escalier fait par la Ville. Cinq non riverains habitent sur le chemin de Chantilly. **Attendre suivi du dossier des lots submergés car le chemin est dans la zone Atlantis**

Mise à jour par Nadine Bonneau et Christine Corriveau le 8 janvier 2020

Rapport mensuel
Service de la trésorerie
PÉRIODE DU 12 DÉCEMBRE 2019 AU 9 JANVIER 2020

RÉALISATIONS

- Faire mon rapport pour la réunion de gestion
- Faire liste de travaux et rapport de gestion pour le service des Travaux publics
- Voir avec Karell à mettre les communications sur Voilà, le Site Internet ou courriel (Procès-verbal, Avis publics, Congé des fêtes)
- Donner les instructions pour les travaux à faire aux employés des travaux publics (Absence du chef d'équipe)
- Remplir document pour les assurances d'employés
- Suivi – Dossier rénovation du garage municipal (Aider le chargé de projet pour suivi du dossier, rencontre avec les intervenants, bon de commande, etc.)
- Suivi et aide dans le dossier d'alimentation en eau potable
- Budget 2020
- Rencontre CCE le 13 décembre 2019
- Rencontre Comité Budget le 17 décembre 2019
- Débuter règlement de taxation pour 2020
- Rencontre dossier communication le 13 décembre 2019
- Commander pièces pour les travaux sur les camions
- Gérer dossier ressources humaines avec M. Lafontaine
- Entrer budget 2020 à l'information
- Faire réaffectation budgétaire
- Faire procédure de fin d'année dans nos logiciels
- Finaliser règlement de taxation

TRAVAUX EN COURS

- Préparer liste des travaux des travaux publics
- Suivi – Dossier rénovation du garage municipal
- Faire compte rendu du CCE du 13 décembre 2019
- Réclamation TPS et TVQ au 31-12-2019
- Faire facture patrouille nautique 2019
- Faire reçu d'impôt année 2019
- Faire T4 et relevé 1
- Finaliser programmation dossier TECQ 2014-2018 et faire faire audit pour la TECQ après avoir reçu toute les factures pour le dossier du puits de 2019
- Débuter préparation des dossiers pour la vérification de fin d'année
- Dossier – Facebook
- Dossier – Bulletin municipal
- Café du Maire du 8 février 2020
- Fermer compte à la Caisse populaire
- Finaliser dossier Camp Chevreuil II
- Dossier – Lettre d'entente avec le syndicat
- Quotidien (Paies, fournisseurs, fin de mois, etc.)

ENJEUX À VENIR

- Dossier – Parc à chien
- Dossier – Entretien ménager hôtel de ville
- Envoyer document à M. Gélinas – Agglomération
- Faire suivi pour entretien des sentiers pédestres
- Classement
- Rencontre avec le comité SST
- Suivi - programmation dossier TECQ 2019-2023
- Inventaire des trousse de premiers soins
- Communications
- Finaliser la mise à jour du document des mots de passe de chaque employé
- Faire mise à jour du dossier des accès publics
- Faire mise à jour du dossier des aménagements paysager
- Suivi - Dossier réseau d'éclairage

SUIVI À FAIRE

Parc d'Estérel – Sentier

- Préparer plan d'évacuation – Demande en cours à M. Tessier de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
- Publier un feuillet « Programme d'urgence et de sécurité » – À faire après avoir reçu le plan d'évacuation
- Autorisation des propriétaires des sentiers qui ne sont pas sur nos terrains
- Continuer à faire l'entretien et l'amélioration des sentiers existants
- Continuer à surveiller les subventions possibles – Rencontre avec SOPAIR qui va nous aider et nous donner l'information des subventions à venir.
- Rencontre avec SOPAIR et Ste-Marguerite pour le raccordement de nos sentiers (SOPAIR va faire un estimé du budget pour pouvoir déposer une demande de subvention conjointe au FDT à la MRC)
 - Simon Provencher de STM s'occupe de demander un estimé à Monco pour les travaux. Simon a obtenu l'autorisation de M. Maillé obtenu.
 - Ste-Marguerite a donné un contrat pour faire demande de CA.
 - La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson recevra 25 000\$ du FDT pour le projet
- Rencontre avec SOPAIR et M. Meyer pour déplacer un de nos sentiers et voir un accès possible au Lac Castor.
 - Nous recevrons 7 500\$ du FDT pour le projet
 - Donner contrat à l'institut du territoire pour faire la demande de CA pour se rendre au Lac Castor
- Avec l'aide de SOPAIR nous avons déposé une demande de subvention au FDTL de 85 000\$ pour finaliser l'aménagement de nos sentiers pédestres. Nous avons déposé la même demande au PSSPA en décembre 2019.
En attente des demandes de subvention.


Nadine Bonneau, Trésorière

Le 9 janvier 2020

Ville
d'Estérel

Imprimé le 19 décembre 2019

Date d'émission du 01/12/2019 au 20/12/2019

Toutes valeurs déclarées

Ville d'Estérel

Liste des permis généraux et certificats émis

Permis/ Cert.	Type / Nature / Matricule / Cadastre	Propriétaire/Entrepreneur/Emplacement/ Secteur	Nb. log. Créé(s) / Supprimé(s)	Émission / Début / Fin prévue	Valeur	Montant	Reçu
Permis 2019-134	Installation sanitaire <i>Permis de Construction</i> 6200-82-3662-0-000-0000 58-25-BLB,6302360 sup.:7154.6 m ²	BÉLAIR GUY CLA 16 AVENUE DES PICS Masson		09/12/2019 22/11/2019 22/11/2019	0,00 \$	250,00 \$	2019042
Certificat 2019-135	Abattage d'arbres <i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i> 6400-11-1443-0-000-0000 614-25-BL,5508283 sup.:2977.5 m ²	MANSEAU SYLVIE Travaux Forestiers inc Daniel et Sylvie 26 AVENUE D' ANJOU Masson		17/12/2019 17/12/2019 17/12/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-133	Remblai / Déblai <i>Certificat d'autorisation</i> 6599-37-2656-0-000-0000 450-25-BL,5508328 sup.:2932.2 m ²	COHEN MICHEL COHEN MICHEL 82 CHEMIN DUPUIS Dupuis		05/12/2019 05/12/2019 11/12/2019	0,00 \$	0,00 \$	

Nombre de logements créés	0
Nombre de logements supprimés	0
Nombre total de permis/cert.:	3
Valeur totale des travaux:	0,00 \$
Montant total des coûts:	250,00

Le total "Nombre de logements créés" ne contient pas le nombre de logements créés des permis révoqués.

Le total "Nombre de logements supprimés" ne contient pas le nombre de logements supprimés des permis révoqués.

Le total "Valeur totale des travaux" ne contient pas la valeur des travaux des permis révoqués.



Imprimé le 19 décembre 2019

Période du 01/12/2019 au 20/12/2019

Ville d'Estérel

Analyse des permis par type

	Logements		Permis		
	créés	supprimés	Nbre émis	Valeur	Montant
Remblai / Déblai					
<i>Certificat d'autorisation</i>	0	0	1	0	0,00
Sous-total	0	0	1	0	0,00
Installation sanitaire					
<i>Permis de Construction</i>	0	0	1	0	250,00
Sous-total	0	0	1	0	250,00
Abattage d'arbres					
<i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i>	0	0	1	0	0,00
Sous-total	0	0	1	0	0,00
Totaux	0	0	3	0	250,00

PROBLÉMATIQUES – SERVICE DE L'URBANISME (Séance de janvier 2020)

#	PROPRIÉTAIRE	OBJET	ACTIONS / DÉCISIONS
161	Michel Bellehumeur André Boutin 1, avenue des Ducs	Protocole pour émission de permis à venir (eau du chemin des Deux-Lacs qui se draine par le terrain des propriétaires)	28.11.2019 Lettre envoyée par M. Lafontaine indiquant aux propriétaires que la Ville ne pourra pas être tenue responsable pour d'éventuels dommages à des plantations situées sur l'emprise de la voie publique. 06.12.2019 Courriel reçu de MM. Boutin et Bellehumeur dans lequel il est mentionné qu'ils ne feront aucun travail d'infrastructure dans la rue publique. Cependant, au printemps, ils verront à déposer un grillage en métal sur la propriété publique (dalot) après en avoir informé la Ville. Ils demandent finalement le remboursement du dépôt de garantie de 10 000 \$. 08.01.2020 Lettre en préparation, approbation requise par M. Dyzak.
169	Anik Malette 6, avenue des Amiraux	Quai non conforme Superficie : excédent de 12.7 m ²	09.10.2019 Inspection le 9 octobre 2019 vers 10:30 AM, aucun changement n'a été fait sur le quai afin de le rendre conforme au permis émis 2017-042 et ce contrairement aux affirmations faites par M. Maxime Ouimet. Constat émis le 9 octobre 2019. En attente du jugement.
170	Nathalie Quesnel Mario Polychronas 43, chemin des Deux-Lacs	Plainte pour quai non conforme au 2, avenue des Perdrix	18.07.2019 Mme Nathalie Quesnel me pose des questions sur la grandeur du quai au 2, avenue des Perdrix, elle trouve la vue du quai dérangeante. 21.10.2019 Courriel reçu : plainte pour quai non conforme à la réglementation au 2 avenue des Perdrix. Ils demandent d'exiger immédiatement la correction de ce quai et le respect des règlements. 21.10.2019 Courriel envoyé mentionnant que des recherches et un suivi seront faits dans le dossier. Délai à prévoir entre 2 et 3 semaines. 04.11.2019 Mme Quesnel fait un suivi dans son dossier de plainte. 06.11.2019 Rencontre avec M. Dyzak et M. Lafontaine pour discussion. Une lettre sera envoyée. 14.11.2019 Lettre envoyée (copie conforme à M. Dyzak) : accusé de réception de sa plainte et information à l'effet que le quai est installé depuis au moins 2002 et qu'il n'a subi aucune altération. Nous soulignons à Mme Quesnel qu'elle connaissait la situation avant l'achat de la propriété. Comme elle mentionne maintenant subir des dommages nous l'invitons à en faire le détail pour que nous puissions informer nos assureurs de la possibilité d'une poursuite. 14.11.2019 Courriel reçu nous informant qu'elle va entamer des procédures légales contre la Ville et certains membres de l'administration.
171	Gestion Estérel inc. 39-43, chemin Fridolin-Simard	Pergola Terrasse sur le toit de l'hôtel	14.11.2019 Rencontre avec M. Leroy Cox, surintendant de l'hôtel. Visite au 5 ^e étage concernant l'installation d'une terrasse pergola sur le toit de l'hôtel.

PROBLÉMATIQUES – AIRBNB (Séance de janvier 2020)

PROPRIÉTAIRE	ACTIONS / DÉCISIONS
Gabriella Congiu 18, avenue de Versailles	28.02.2018 Lettre envoyée demandant de cesser la location de sa résidence et de retirer toute offre publique à cet effet dans les 30 jours suivant la réception de la lettre.
	13.03.2018 Courriel reçu de Mme Congiu. Elle nous fait part de ses commentaires et nous demande quel règlement interdit la location.
	03.04.2018 Accusé de réception envoyé et information transmise que la Ville examine la situation et que dès qu'il y aura des développements dans le dossier nous lui en ferons part dans les plus brefs délais.
	20.07.2018 Le Conseil demande d'envoyer une autre lettre.
	28.08.2018 Rappel de la lettre envoyée le 28.02.2018.
	28.11.2018 Lettre envoyée par courrier recommandé.
	07.12.2018 Rencontre avec Mme Congiu et M. Saggaria. Ils posent des questions sur la réglementation concernant la location sur Airbnb et ils donnent les raisons pour lesquelles ils exercent cette activité. M. Taché leur explique ce qu'est la location à court terme et à long terme ainsi que l'usage en zone résidentielle et en zone commerciale. M. Taché leur rappelle qu'ils peuvent transmettre des suggestions au Conseil.
	20.12.2018 Courriel envoyé par le DG, accusé de réception pour prendre rendez-vous au retour des vacances.
	07.02.2019 Rencontre avec Mme Congiu en présence de M. Dydzak. Nous lui demandons de remettre, pour le 11 février 2019, des propositions du genre d'opération et d'usage pour exploitation d'un service d'hébergement.
	04.09.2019 Offre séjour minimum de 30 nuits.
	01.10.2019 Offre séjour minimum de 30 nuits.
	06.11.2019 Offre séjour minimum de 30 nuits.
	03.12.2019 Offre séjour minimum de 30 nuits.
08.01.2020 Offre séjour minimum de 30 nuits.	

PROPRIÉTAIRE	ACTIONS / DÉCISIONS
Daniel Meyer Ouaknine 3, place d'Artois	28.02.2018 Lettre envoyée demandant de cesser la location de sa résidence et de retirer toute offre publique à cet effet dans les 30 jours suivant la réception de la lettre.
	20.07.2018 Le Conseil demande d'envoyer une autre lettre.
	28.08.2018 Lettre non envoyée car aucune offre n'a été trouvée sur Internet.
	28.11.2018 Lettre envoyée par courrier recommandé.
	22.08.2019 Lettre envoyée par courrier recommandé demandant de cesser immédiatement la location à court terme de sa résidence et de retirer toute offre publique à cet effet car cet usage est non conforme à la réglementation.
	11.09.2019 Émission d'un constat d'infraction.
	01.10.2019 Offre non trouvée.
	03.12.2019 Offre non trouvée.
08.01.2020 Offre non trouvée.	

PROPRIÉTAIRE	ACTIONS / DÉCISIONS
<p>Judith Fetzer 4, avenue de Condé</p>	<p>28.02.2018 Lettre envoyée demandant de cesser la location de sa résidence et de retirer toute offre publique à cet effet dans les 30 jours suivant la réception de la lettre.</p> <p>20.07.2018 Le Conseil demande d'envoyer une autre lettre.</p> <p>28.08.2018 Rappel de la lettre envoyée le 28.02.2018.</p> <p>28.11.2018 Lettre envoyée par courrier recommandé.</p> <p>14.12.2018 Rencontre avec les représentants de Garda pour présenter le dossier afin de faire enquête</p> <p>21.12.2018 Rendez-vous prévu avec Mme Fetzer. La rencontre n'a pas eu lieu et n'a pas été annulée non plus.</p> <p>16.01.2019 Conversation téléphonique avec Mme Fetzer concernant la rencontre prévue le 21 décembre. Elle mentionne qu'elle doit reporter la rencontre car elle sera en dehors du pays et que dès son retour elle rappellera pour fixer une date de rencontre.</p> <p>Garda fera la location du 11 au 13 mars 2019.</p> <p>08.05.2019 Émission de 2 constats d'infraction.</p> <p>05.07.2019 Audition à la cour municipale prévue le 24 septembre 2019.</p> <p>16.07.2019 Réception des plaidoyers de culpabilité pour les 2 constats d'infraction avec paiement complet.</p> <p>22.08.2019 Lettre envoyée par courrier recommandé demandant de cesser immédiatement la location à court terme de sa résidence et de retirer toute offre publique à cet effet.</p> <p>04.09.2019 Offre non trouvée.</p> <p>01.10.2019 Offre séjour minimum de 2 nuits.</p> <p>06.11.2019 Offre séjour minimum de 2 nuits.</p> <p>03.12.2019 Offre séjour minimum de 2 nuits.</p> <p>08.01.2020 Offre séjour minimum de 2 nuits.</p>
<p>Émilie Savard Gorak Jonathan Marcoux 2, avenue des Rossignols</p>	<p>29.01.2019 Lettre envoyée par courrier recommandé demandant de cesser la location à court terme de leur résidence et de retirer toute offre publique à cet effet dans les 30 jours suivant la réception de la lettre.</p> <p>26.02.2019 Courrier recommandé non réclamé. Transmission par courriel de la lettre du 29.01.2019. Mme Savard Gorak nous répond qu'ils vont retirer leur annonce.</p> <p>21.08.2019 Offre non trouvée (vérification effectuée à quelques reprises depuis mars).</p> <p>01.10.2019 Offre non trouvée.</p> <p>03.12.2019 Offre non trouvée.</p> <p>08.01.2020 Offre non trouvée.</p>

PROPRIÉTAIRE	ACTIONS / DÉCISIONS
<p>Elena Netchiporouk Ivan Litvinov 2, avenue des Cardinaux</p>	<p>16.01.2019 Lettre envoyée par courrier recommandé. 15.02.2019 Lettre reçue de Mme Netchiporouk nous informant qu'elle offrira la location pour un séjour minimum de 3 mois. 03.04.2019 Location offerte pour un séjour minimum de 90 nuits. 20.08.2019 Offre séjour minimum de 120 nuits. 04.09.2019 Offre séjour minimum de 120 nuits. 01.10.2019 Offre séjour minimum de 120 nuits (650 \$ / nuit). Impossible de vérifier la disponibilité. 06.11.2019 Offre séjour minimum de 120 nuits. 03.12.2019 Offre séjour minimum de 120 nuits. 08.01.2020 Offre séjour minimum de 120 nuits.</p>
<p>Sandra Seidenfeld 5, chemin des Deux-Lacs</p>	<p>03.04.2019 Location offerte pour un séjour minimum de 4 nuits. (Dossier déjà traité en 2018) 20.08.2019 Offre séjour minimum de 5 nuits. 04.09.2019 Offre séjour minimum de 5 nuits. 01.10.2019 Offre séjour minimum de 5 nuits. 06.11.2019 Offre séjour minimum de 4 nuits. 03.12.2019 Offre séjour minimum de 4 nuits. 08.01.2020 Offre séjour minimum de 4 nuits.</p>
<p>Mylène Sarrazin Luc Latreille 9, avenue Grenoble</p>	<p>14.05.2019 Location offerte pour un séjour minimum de 30 nuits. Lettre envoyée par courrier recommandé demandant de cesser la location à court terme de leur résidence et de retirer toute offre publique à cet effet dans les 30 jours suivant la réception de la lettre. 20.08.2019 Offre séjour minimum de 31 nuits. 04.09.2019 Offre séjour minimum de 31 nuits. 01.10.2019 Offre non trouvée. 03.12.2019 Offre non trouvée. 08.01.2020 Offre non trouvée.</p>

PROPRIÉTAIRE	ACTIONS / DÉCISIONS
Paul Dionne 11, avenue des Ardennes	21.08.2019 Offre séjour minimum de 2 nuits. 04.09.2019 Offre séjour minimum de 2 nuits. 01.10.2019 Offre non trouvée. 03.12.2019 Offre non trouvée. 08.01.2020 Offre non trouvée.
Jean-Pierre Janson 12, avenue de Touraine	08.10.2019 Offre constatée sur le site. 23.10.2019 Lettre envoyée demandant de cesser immédiatement la location à court terme et de retirer toute offre publique à cet effet. 06.11.2019 Offre séjour minimum de 10 nuits. 03.12.2019 Offre non trouvée. 08.01.2020 Offre non trouvée.
Fiducie familiale immobilière Brosseau 16, chemin Fridolin-Simard	08.10.2019 Offre constatée sur le site. 23.10.2019 Lettre envoyée demandant de cesser immédiatement la location à court terme et de retirer toute offre publique à cet effet. 06.11.2019 Offre séjour minimum de 2 nuits. 03.12.2019 Offre non trouvée. 08.01.2020 Offre non trouvée.
Frank Fuoco 2, avenue de Blois	13.11.2019 Offre constatée sur le site. Séjour minimum de 5 nuits. 26.11.2019 Lettre envoyée demandant de cesser immédiatement la location à court terme et de retirer toute offre publique à cet effet. 03.12.2019 Offre séjour minimum de 90 nuits. 08.01.2020 Offre séjour minimum de 3 nuits.
Elana Bloom 3, place des Récollets	03.12.2019 Offre constatée sur le site. Séjour minimum de 2 nuits. 08.01.2020 Lettre envoyée demandant de cesser immédiatement la location à court terme et de retirer toute offre publique à cet effet. 08.01.2020 Offre séjour minimum de 2 nuits.



LISTE DES CORRESPONDANCES

Séance du 17 janvier 2020

Date	Expéditeur	Sujet	Action
9 janv. 2020	Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles (1 061.22 \$)	Classement